****

**Bourse des Premières Nations, des Métis et des Inuits de l’ACCG en vue des demandes en matière de conseil canadien en génétique**

L’Association canadienne des conseillers en génétique (ACCG) s’engage à promouvoir l’inclusion et la diversité au sein de l’organisation et de la profession de conseiller en génétique. Bien que cinq pour cent de la population canadienne s’identifie comme membre des Premières Nations, des Métis ou des Inuits, ces communautés représentent moins de 1 % des conseillers en génétique en exercice dans ce pays. En 2015, la Commission de vérité et réconciliation du Canada a demandé à tous les ordres de gouvernement d’augmenter le nombre de professionnels autochtones travaillant dans les domaines de la santé. Conformément à cet appel à l’action, l’ACCG introduit une bourse annuelle pour tous les citoyens canadiens qui s’identifient comme membres des Premières Nations, des Métis et des Inuits, dans le but de fournir une aide financière pour les demandes de participation aux programmes canadiens d’études supérieures en conseil génétique (Université McGill, Université de la Colombie-Britannique, Université du Manitoba, Université de Montréal, Université de Toronto).

La Bourse des Premières Nations, des Métis et des Inuits, en vue du conseil en génétique canadien, est offerte chaque année. Les étudiants admissibles peuvent demander le remboursement des frais de candidature. Les demandes de bourses doivent être reçues au plus tard le 31 mai de la même année de leur dépôt. Jusqu’à 3 000$ sont disponibles chaque année et le financement sera accordé dans l’ordre dans lequel les demandes sont reçues. Les boursiers seront informés par courriel et recevront les fonds par virement électronique.

Pour présenter une demande de bourse, veuillez soumettre les documents suivants :

* Formulaire de demande rempli (Formulaire 1)
* Énoncé d’attestation (Formulaire 2)
* Preuve de paiement des frais de demande du programme et du programme de jumelage (reçus numérisés, courriels de preuve de paiement, etc.)

Envoyez les demandes dûment remplies à l’adresse suivante: ckaulback@cagc-accg.ca.

Si vous avez des questions sur la bourse, les critères d’admissibilité ou le processus de demande, veuillez communiquer avec Cammie Kaulback (ckaulback@cagc-accg.ca).

**Bourse des Premières Nations, des Métis et des Inuits de l’ACCG en vue des demandes en matière de conseil canadien en génétique**

Formulaire de demande de bourse 1

Remarque : Avant de remplir ce formulaire, veuillez consulter la page d’Informations sur la bourse pour plus de détails concernant le but de la bourse, l’admissibilité et les pièces justificatives requises.

**Informations démographiques**

**Nom (Prénom Nom):** Cliquez ou appuyez ici pour saisir du texte.

**Adresse de courriel (à remplir pour le transfert électronique de fonds pour les boursiers)** Cliquez ou appuyez ici pour saisir du texte.

**Addresse postale :** Cliquez ou appuyez ici pour saisir du texte.

**Numéro de téléphone :** Cliquez ou appuyez ici pour saisir du texte.

**Informations sur le programme de Maîtrise en conseil génétique**

Veuillez cocher chaque programme canadien de Maîtrise en conseil génétique auquel vous avez postulé, ainsi que le montant payé :

[ ]  Université McGill ($Cliquez ou appuyez ici pour saisir du texte.)

[ ]  Université de la Colombie-Britannique ($ Cliquez ou appuyez ici pour saisir du texte.)

[ ]  Université du Manitoba ($ Cliquez ou appuyez ici pour saisir du texte.)

[ ]  Université de Montréal ($ Cliquez ou appuyez ici pour saisir du texte.)

[ ]  Université de Toronto ($ Cliquez ou appuyez ici pour saisir du texte.)

Pour chaque école à laquelle vous postulez, veuillez inclure une preuve de paiement des frais de demande (c.-à-d. reçu électronique) et une preuve de soumission de la demande (c.-à-d. courriel de confirmation, capture d’écran de la soumission, etc.).

**Frais de demande**

Frais de demande totaux : $ Cliquez ou appuyez ici pour saisir du texte.

Frais de la National Matching Services Inc. : **100$ CA**

(En raison de la fluctuation des fonds entre le dollar américain et le dollar canadien, un taux forfaitaire de 100 $ CA sera remboursé.)

Total : $ Cliquez ou appuyez ici pour saisir du texte.

**Questions facultatives** (à remplir pour éclairer la communication/la publicité sur les bourses à l’avenir)

Comment avez-vomus entendu parler de cette bourse?
 [ ] Site Web de l”ACCG [ ]  Site Web du programme MSc GC [ ] Autre : Cliquez ou appuyez ici pour saisir du texte.

La disponibilité de cette bourse a-t-elle eu une incidence sur votre décision de postuler aux programmes de Maîtrise en conseil génétique au Canada? [x] Oui [ ]  Non

**Bourse des Premières Nations, des Métis et des Inuits de l’ACCG en vue des demandes en matière de conseil canadien en génétique**

Déclaration de bourse - Formulaire 2

Pour être admissible à la Bourse des Premières Nations, des Métis et des Inuits de l’ACCG en vue des demandes en matière de conseil canadien en génétique, un étudiant doit s’identifier en tant qu’Autochtone au Canada.

Les droits ancestraux et issus de traités des peuples autochtones du Canada sont reconnus et confirmés dans la Loi constitutionnelle de 1867 et de 1982 (article 35). L’article 35(2) indique que les peuples autochtones comprennent les Premières Nations (Inscrits, non inscrits), les Inuits et les Métis, reconnaissant que de nombreuses personnes préfèrent les termes spécifiques et traditionnels à leurs communautés.

J’atteste que je m’identifie comme Autochtone tel que défini ci-dessus et déclare par la présente que les informations fournies sur la présente demande sont, à ma connaissance, véridiques et complètes. J’autorise la divulgation des informations contenues ci-inclues au Comité de sélection des bourses.

Cliquez ou appuyez ici pour saisir du texte. Cliquez ou appuyez ici pour saisir du texte.

Nom Signature

Click or tap to enter a date.

Date

Les réponses que vous fournissez dans la présente demande seront gardées confidentielles et stockées dans un endroit sécurisé par l’ACCG.  Les informations d’auto-identification seront utilisées uniquement dans le but d’offrir la bourse et ne seront partagées avec aucun autre individu, groupe ou institution. Le nom d’un candidat retenu ne sera divulgué qu’avec le consentement exprès et écrit de celui-ci.